SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre intercommunal d'action sociale du Grand Périgueux est le service d'aide à domicile et de portage de repas de la communauté d'agglomération.

Espace Aliénor, 255 rue Martha DE SRUMAUX
24000 Périgueux
05 53 54 76 70
Courriel

Siège social : Espace Aliénor, 255 rue Martha DESRUMAUX- 24000 Périgueux
Périgueux : du lundi au vendredi de 9hà 12h30 et de 13h30 à 17h
Vergt : Maison de Santé 2 rue de la Paix sur rendez vous uniquemen t

Sa vocation est de mettre à disposition pour toute personne qui en fait la demande, sans condition d'âge, de santé ou de ressource, des intervenant(e)s à domicile, en liaison étroite avec des partenaires publics et/ou p rivés.

Les prestations

- Aide à la personne : le CIAS propose aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap, du personnel qualifié pour l'aide à l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, stimulation).
- Entretien du cadre de vie : le CIAS réalise l'entretien ponctuel ou régulier de votre logement et/ou du linge (ménage, vitres, repassage…).
- Repas à domicile : les aides à domicile élaborent des menus, réalisent des repas. Elles peuvent également aider à la prise de ces repas tout en surveillant le comportement alimentaire des personnes.
- Aide aux aidants : les aides à domicile peuvent être un relais pour remplacer ponctuellement ou régulièrement des aidants non professionnels (conjoint, enfant) auprès de personnes malades.
- Aide aux sorties : les aides à domicile peuvent assurer le transport de la personne aidée pour lui permettre de sortir et de réaliser un ensemble d'activités hors de son domicile (loisirs, soins, courses...).
- Portage de repas à domicile : le CIAS livre à votre domicile des repas en liaison froide plusieurs fois par semaine.

Toute demande à l'un des services proposés par le CIAS donne lieu à une visite à d omicile. Elle est l'occasion pour la responsable de secteur de définir, en fonction d e votre état de santé et de vos besoins, la nature et la fréquence des intervention s et si une prise en charge financière est possible.

Les tarifs

- Pour les bénéficiaires âgés de + de 70 ans avec ou sans prise en charge, les tarifs appliqués sont annuels et fixés par le Conseil Départemental.
- Pour les bénéficaires de – de 70 ans sans prise en charge, la prestation « soins de confort » est arrêtée chaque année par le CIAS.

Le CIAS vous propose des devis gratuits et se tient à votre disposition pour vous communiquer les tarifs.

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

CONTACT